

**ORGANISATION DE LA CHARITE POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL (OCDI CARITAS TOGO)  
CENTRE D'APROVISIONNEMENT  
PHARMACEUTIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU TOGO (CAPHECTO)  
BP : 10 346 Lomé - TOGO**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REDACTION D'UN MANUEL DE  
PROCEDURES ET D'UN MANUEL QUALITE POUR LE CAPHECTO**

## **TERMES DE REFERENCES**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée en 1967 sous la dénomination « Caritas Togolaise », elle a coexisté avec le Bureau de Coordination pour le Développement (BCD) chargé des projets de développement jusqu'en 1987. Durant cette période, la Caritas se chargeait des œuvres caritatives alors que le BDC se chargeait des questions de développement des communautés. Depuis juillet 1987, la Conférence des Evêques du Togo fusionne les deux structures pour donner l'Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCDI/Caritas Togo).

Elle œuvre sur l'ensemble du territoire National à travers un réseau de sept (7) OCDI diocésaines et une coordination nationale. En Janvier 2016, plus de 223 démembrements paroissiaux ont été créés, avec pour vision l'expression de la Charité du Christ auprès des hommes et femmes aujourd'hui.

La mission confiée à l'OCDI consiste à : accompagner, appuyer et conscientiser les communautés dans l'identification et l'analyse de leurs problèmes et capacités en vue de rechercher les voies et moyens susceptibles de conduire à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Selon le contexte qui prévaut au Togo, l'OCDI Caritas Togo définit sa stratégie en vue de mener des actions en lien avec sa mission pour restaurer la dignité humaine, sauver des vies et restaurer les biens des personnes.

L'OCDI/Caritas Togo s'investit dans un pays dont 55,1% de la population vivent dans la pauvreté et 28,7% dans l'extrême pauvreté pour une population estimée à 7552318 habitants en 2015 avec 51% de femmes et un taux d'accroissement encore accéléré de 2,69%.

Pour contribuer efficacement à réduire la pauvreté, l'OCDI/Caritas Togo à travers la mission que lui a confiée la Conférence des Evêques, a entamé depuis 2011 un exercice triennal de plan stratégique dans lequel sont consignés les objectifs communs du réseau. Pour le triennal 2017-2019, l'OCDI/Caritas Togo intervient prioritairement dans les domaines suivants : la santé, l'Education, l'assistance et le secours d'urgence, la sécurité alimentaire, l'auto promotion des pauvres et le renforcement de l'autonomie financière du réseau. Tout cela n'est possible qu'avec l'appui de ses partenaires comme l'Etat togolais, CRS, Secours Catholique, Kindermissionswerk, DCV (Caritas Allemande), Caritas Italiana, Misereor, Coopération Française de Développement (AFD), Caritas Internationalis, Caritas Africa, Missio, ManosUnidas, etc.

L'OCDI/Caritas Togo entend aujourd'hui s'ouvrir aux partenaires hors du réseau Caritas pour renforcer ses capacités à répondre aux besoins croissants de la population.

Le Centre d'Approvisionnement Pharmaceutique de l'Eglise Catholique du Togo (CAPHECTO) est une émanation de l'OCDI Caritas Togo, créée en 1997 grâce à l'appui de MEMISA et de la Caritas

Allemagne. Il a pour mission d'être un canal d'approvisionnement en produits pharmaceutiques à coût réduit, des centres de santé confessionnels du Togo.

Suite à un rapport d'inspection du ministère de la santé et de l'hygiène publique du Togo, le CAPHECTO souhaite payer sur ses fonds propres, des prestations d'un consultant individuel en vue de l'élaboration d'un manuel de procédures et d'un Manuel Qualité.

Le Consultant retenu doit s'inspirer des normes nationales et internationales, ainsi que des bonnes pratiques en la matière, et des usages en vigueur au sein de l'organisation.

Les présents termes de référence définissent l'objectif, l'étendue et la durée de la mission, les livrables attendus, le profil du consultant ainsi que les conditions relatives à la réception des offres et à leur évaluation.

## **II. OBJECTIF**

### **II.1. Objectif Général**

L'objectif général de la mission est double :

- analyser le système d'organisation et de gestion mis en place en vue de le rendre plus performant, afin qu'il réponde aux besoins spécifiques du CAPHECTO en ce qui a trait aux procédures des différents intervenants dans son fonctionnement. En d'autres termes, il s'agit de doter le CAPHECTO d'un manuel de procédures unique et consensuel ;
- mettre en place dans l'organisation, une démarche qualité avec un système de management de la qualité permettant la satisfaction des besoins de la clientèle, la maîtrise des processus et conforme aux référentiels en vigueur. Il s'agit de doter le CAPHECTO d'un Manuel Qualité.

### **II.2. Objectifs spécifiques**

Le manuel de procédures visera les objectifs spécifiques suivants :

- présenter l'organisation du CAPHECTO, fixer les tâches et niveau de responsabilité des différents personnes et impliquées dans le fonctionnement des procédures ;
- fournir des instruments adaptés et formalisés pour la rédaction, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs et comptables ;
- décrire les procédures et les opérations relatives au fonctionnement du système de gestion mis en place pour le CAPHECTO ;

- permettre l'élaboration de situations fiables et sincères sur le point d'exécution du budget, des engagements financiers, des risques, des consommations et des coûts,
- assurer le contrôle périodique de l'ensemble des opérations,
- servir de référence pour le contrôle périodique de l'ensemble des opérations administratives, comptables et financières.

Le Manuel Qualité visera les objectifs spécifiques ci-après :

- l'exposé de la politique qualité et ses objectifs ;
- l'organigramme, les responsabilités et les relations entre les personnes qui dirigent, effectuent et vérifient les activités qui ont une incidence sur la qualité ;
- l'organisation du système qualité mis en place avec le sommaire des procédures ;
- développer un système d'assurance qualité interne et externe.

### **III. ETENDUE DE LA MISSION**

Le manuel de procédures abordera les points suivants :

- description générale du CAPHECTO y compris l'organigramme et la description des tâches ;
- détail des attributions de chaque acteur avec niveau de rattachement levant toute équivoque sur le rôle de chacun. Pour le CAPHECTO, rédiger la fiche de description de poste de chaque agent ;
- description des procédures : cette partie doit être la plus détaillée possible et permettre d'identifier les tâches des différents acteurs afin d'assurer une coordination efficace. Les principales procédures à mettre en place sont les suivantes :
  - ⇒ procédures administratives,
  - ⇒ procédures d'approvisionnement,
  - ⇒ procédures de gestion des immobilisations,
  - ⇒ procédures comptables et budgétaires,
  - ⇒ procédures de gestion des ressources humaines,
  - ⇒ procédure de passation de marchés,
  - ⇒ procédures d'audit interne et externe...

Le Manuel Qualité couvrira les aspects suivants :

- le cahier de charge du personnel clé du centre ;
- les infrastructures notamment le circuit d'approvisionnement, de réception et de stockage ;
- la préparation et la livraison des commandes reçues ;
- la gestion des litiges en matière d'assurance qualité ;
- la documentation ;
- les dispositions d'amélioration continue ;
- et éventuellement d'autres points relatifs à la démarche qualité applicable au centre.

#### **IV. LES BIENS LIVRABLES**

Les biens livrables attendus sont les suivants :

- un manuel de procédures intégrant différents modules de gestion ci-dessus énoncés de manière à ce que les intervenants puissent à tout moment s'y référer dans l'exécution de leurs missions. L'ensemble des intervenants doit être en mesure de collecter les données de base utiles à l'exécution de ses tâches. En retour, le manuel de procédures devrait permettre à chacun des intervenants de rendre compte de ses propres activités, afin que les dirigeants et les partenaires puissent obtenir une vue d'ensemble du fonctionnement du centre ;
- un Manuel Qualité intégrant différents modules de la politique qualité de l'organisation de manière à ce que les intervenants puissent à tout moment s'y référer dans l'exécution de leurs missions. L'ensemble des intervenants doit être en mesure de collecter les données de base utiles à l'exécution de ses tâches. En retour, le manuel devrait permettre au centre de tendre vers la qualité totale, et que les dirigeants et les partenaires puissent obtenir une vue d'ensemble de la démarche qualité du centre.

Chaque manuel sera élaboré et fourni en trois (03) exemplaires originaux avec la version électronique sur CD.

#### **V. DUREE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de Quatre-Vingt-Dix (90) jours pour chaque manuel, soit un total de Cent Quatre-Vingt (180) jours à compter de la date d'attribution du marché.

## VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être un spécialiste en élaboration de manuels, doté de la formation, de l'expérience et des compétences suivantes :

- diplôme d'étude supérieure en gestion, bac + 5 ;
- une expérience avérée satisfaisante de plus de cinq (5) ans dans l'élaboration de manuels ou en cabinet d'expertise comptable et d'audit ;
- avoir rédigé à satisfaction au moins deux (2) manuels de procédures administrative, comptable et financière et un (1) manuel qualité ;
- excellente capacité de rédaction ;
- avoir au moins une fois travaillé dans ou avec une société pharmaceutique serait un atout ;
- avoir au moins une fois travaillé dans ou avec une organisation de l'Eglise catholique ou connaître l'organisation de l'OCDI Caritas Togo serait un atout.

## VII. ENVOI DE CANDIDATURES

Pour postuler, les candidats devront envoyer en fichiers PDF à l'une ou l'autre des adresses suivantes : [recrutement.ocdi.nat@gmail.com](mailto:recrutement.ocdi.nat@gmail.com) avec copie au [ocdi-nationale@ocdi-nationale.org](mailto:ocdi-nationale@ocdi-nationale.org) et au plus tard **le lundi 19 octobre 2020 à 12 heures** :

- une proposition technique contenant une lettre de motivation et un Curriculum Vitae;
- une copie du ou des diplômes le(s) plus élevé(s) ;
- une proposition financière.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date butoir sera considéré comme irrecevable.

## VIII. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants:

- les qualifications et l'expérience du candidat dans la conduite des missions similaires à celles précisées dans cet appel à candidature ;
- la compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée, et
- l'offre financière.

***N.B. : Seul le candidat retenu sera contacté dans un délai maximal de deux (2) semaines après la date limite de réception des offres.***